

Quelle



famille?

Bulletin trimestriel sur les familles et les personnes qui les composent
 Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du ministère de la Famille

Un, deux, trois enfants? Bientôt, plus tard, jamais?

Les désirs et projets d'enfants des Québécoises

La décision d'avoir un enfant est l'une des plus importantes auxquelles les individus sont confrontés au cours de leur vie. Le contexte dans lequel se prend la décision de fonder ou d'agrandir une famille s'est toutefois profondément modifié au cours des dernières décennies. Depuis le milieu des années 1960, l'avènement d'une contraception efficace a fait de la fécondité une démarche délibérée, beaucoup moins soumise qu'auparavant aux aléas du destin ou du hasard. Cette nouvelle contraception a laissé selon plusieurs une plus large place au choix d'avoir ou ne pas avoir d'enfant et, partant, à l'expression de l'intention d'en avoir (Charton, 2009).

À cela se sont ajoutées la démultiplication des voies de passage à la vie adulte et l'individuation des parcours de vie, qui laisseraient de diverses manières des possibilités inédites de choix aux individus (Beaujot, 2004). De ce fait, une place accrue a été accordée au désir (ou au non-désir) dans la formulation et la concrétisation du projet d'avoir un enfant et de l'avoir au moment jugé le plus propice (Dandurand, Bernier, Lemieux et Dulac, 1997). En dépit de la reconnaissance du désir d'enfant comme un élément central du processus de reproduction, la question du désir d'enfant et celle des liens qui relient ce

dernier aux comportements réels de fécondité ont été peu explorées jusqu'à maintenant au Québec¹. Pourtant, plusieurs éléments militent en faveur de la nécessité de se pencher sur l'étude du désir d'enfant.

L'intérêt d'examiner les désirs, aspirations, intentions ou souhaits exprimés en matière de fécondité se situe notamment dans son utilité, bien qu'imparfaite, à prédire la fécondité à venir à travers le parcours reproducteur que les individus planifient concrètement (Testa et Toulemon, 2006). La probabilité de donner naissance à un enfant varie en effet avec les intentions de fécondité déclarées, comme l'ont démontré plusieurs études (pour une revue, voir Speder et Kapitany, 2009). Par conséquent, plus le nombre d'enfants prévus par les individus d'une population est élevé, plus la descendance finale de ces derniers risque de l'être.

Cependant, l'inverse peut être vrai. Cette possibilité préoccupe à l'heure actuelle de nombreux pays européens² qui font face à une culture de faible fécondité, avec à la fois des niveaux très faibles observés dans les intentions exprimées et dans les réalisations (Testa, 2012; Nations Unies, 2013). Certains ont même considéré comme possible que la persistance de ce phénomène puisse

Table des matières

| | |
|--|----|
| 1-Les désirs et projets d'enfants | 3 |
| 2-Les conditions préalables au projet d'enfant | 4 |
| 3-Le nombre total d'enfants envisagés | 7 |
| En résumé..... | 10 |
| Bibliographie | 11 |

engendrer ce que l'on qualifie de « piège à faible fécondité », dans la mesure où les générations futures ne puissent plus envisager aucun autre modèle dans l'avenir que l'expérience d'une famille très réduite, ayant elles-mêmes massivement vécu dans un tel contexte (Lutz et Skirbekk, 2005; Léridon, 2015). On peut se demander si le Québec, malgré une certaine stabilité de la fécondité ces dernières années, doit être associé à ces pays dans le cas où l'on observerait des niveaux d'intention comparables, ou encore une baisse au fil du temps des intentions exprimées chez les jeunes par exemple.

¹ Soulignons les travaux réalisés durant les années 1970 et 1980 d'Henripin et Lapierre-Adamcyk (1974) et de Lapierre-Adamcyk (1982), et durant les années 1990 et 2000 de Dandurand et ses collègues (1997), de Lapierre-Adamcyk et Bingoly-Liworo (2003) et du Conseil permanent de la Jeunesse (2007).

² Mentionnons notamment des pays de l'Europe germanophone (Allemagne et Autriche) et de l'Europe du Sud (Italie, Espagne, Portugal).

À partir des données les plus récentes, le présent numéro du bulletin *Quelle famille?* vise à présenter un ensemble d'informations statistiques actualisées sur les intentions de fécondité exprimées par les Québécoises³. Il s'appuie pour ce faire sur l'analyse des données de l'Enquête sociale générale sur la famille de Statistique Canada, réalisée en 2011 (pour plus de détails, voir l'encadré « Précisions méthodologiques »). Le lecteur

trouvera une description sous plusieurs angles des intentions de fécondité des Québécoises âgées de 15 à 49 ans, notamment au regard de l'intention (ou non) d'avoir un enfant au cours de leur vie, du délai envisagé pour concrétiser cette intention, de certaines conditions préalables et du nombre d'enfants souhaités par ces dernières.



PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les données contenues dans ce bulletin sont des résultats tirés de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la famille de 2011, une enquête réalisée par Statistique Canada. L'enquête a été menée par téléphone auprès d'un échantillon représentatif des hommes et des femmes âgés de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés des dix provinces canadiennes, dans le cadre de laquelle on a interrogé environ 20 000 répondants. Cet échantillon comptait environ 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans résidant au Québec. Les analyses effectuées à l'intérieur de ce bulletin portent sur ce sous-ensemble, lequel représente un peu plus de 1 800 000 Québécoises en âge d'avoir des enfants.

Tous les résultats figurant dans ce bulletin ont fait l'objet de tests statistiques. Le logiciel STATA a été utilisé pour les estimations de prévalence, les tests du chi-carré et le modèle de régression logistique décrit plus bas.

Compte tenu de l'échantillon à plan complexe de l'enquête, il a été nécessaire d'estimer la variance associée aux estimations produites. C'est ainsi que toutes les estimations réalisées ont été pondérées à l'aide des poids appropriés (bootstrap).

Il est à noter que les estimations mentionnées dans le texte comportent un coefficient de variation de moins de 33 %. De même, toutes les mesures bivariées présentées dans le bulletin sont associées au seuil retenu de 0,05. Lorsqu'il y avait une dépendance entre deux variables, la démarche subséquente était de vérifier si les différentes proportions

comparées avaient des intervalles de confiance distincts. Tous les écarts et différences entre deux estimations mentionnés dans le texte du présent bulletin sont significatifs au seuil de confiance de 5 %, à moins d'avis contraire.

Modèle de régression logistique

On a fait appel à une technique statistique nommée régression logistique pour estimer chez les Québécoises âgées de 20 à 39 ans la relation entre diverses caractéristiques et la probabilité d'exprimer l'intention d'avoir un (autre) enfant dans un délai inférieur à trois ans.

Les résultats présentés dans le tableau 2 indiquent la probabilité, sous forme de rapport de cotes, pour un certain nombre de caractéristiques. Pour chaque variable, un groupe de référence sert de repère. Par définition, la probabilité pour le groupe de référence est égale à 1,00. Une probabilité supérieure à 1,00 pour le groupe de comparaison signifie que le facteur à l'étude a un effet positif sur la probabilité qu'une femme exprime l'intention d'avoir un (autre) enfant. Inversement, une probabilité inférieure à 1,00 indique un effet négatif par comparaison au groupe de référence. Enfin, une probabilité égale à 1,00 signifie que le facteur à l'étude n'a aucun effet par comparaison au groupe de référence.

La signification statistique des estimations produites par la régression logistique a été calculée à divers seuils, dont le plus élevé à $p < 0,1$.

³ L'étude des intentions de fécondité des Québécois n'est pas couverte dans le présent bulletin mais des travaux sont en cours à ce sujet.

1. Les désirs et projets d'enfants

Désirs et projets d'enfants sont, la plupart du temps, les deux facettes d'une même médaille (Dandurand, Bernier, Lemieux et Dulac, 1997). On peut ainsi définir le désir d'enfant comme l'intention, plus ou moins explicite, d'avoir des enfants dans sa vie (d'en avoir un premier, un deuxième, etc.), et le projet d'enfant comme l'intention de concrétiser le désir d'enfant à court, moyen et long terme. Le projet, à la différence du désir, introduit deux dimensions nouvelles, soit celles de l'intention concrète et du temps envisagé, lesquelles peuvent permettre de prévoir plus adéquatement la réalisation du désir d'enfant (Balbo, Billari et Mills, 2012).

Pour observer les intentions de fécondité, les démographes ont depuis longtemps l'habitude dans des enquêtes de poser des questions comme « Souhaitez-vous avoir (encore) des enfants un jour? ». Cette seule question, sans indication complémentaire sur le délai souhaité, donne des informations difficilement interprétables et comparables. En effet, certains répondants, en particulier les plus jeunes qui ne sont pas encore confrontés à ce choix, peuvent répondre de manière générale sur l'idée d'être parent, tandis que d'autres répondent plus concrètement sur leur désir du moment (Régnier-Loilier et Solaz, 2010). Pour pallier ce flou, la question d'intention peut être contextualisée ou assortie d'une demande de précision sur le délai envisagé (Philipov, 2008). Sont alors posées, en premier lieu, une question générale sur le désir d'enfant, puis une seconde question sur le délai que la personne envisage pour concrétiser ce désir. Cette procédure a été choisie et appliquée pour la première fois dans le contexte québécois et canadien à l'Enquête sociale générale de 2011. L'enchaînement de ces deux questions a permis de construire, à partir des données obtenues, une typologie des intentions de fécondité des femmes selon leur « fermeté » ou le délai envisagé, inspirée des travaux de Dandurand, Bernier, Lemieux et Dulac (1997) :

- Le « projet ferme », pour les femmes ayant l'intention d'avoir un enfant dans un délai inférieur à trois ans;

- Le « projet entrevu », pour les femmes ayant l'intention d'avoir un enfant dans un délai supérieur ou égal à trois ans;
- Le « désir flou », pour les femmes ayant répondu « peut-être » ou « ne sait pas » aux questions des intentions;
- Le « non-désir » ou le « refus de l'enfant », pour les femmes n'ayant pas l'intention d'avoir un (autre) enfant.

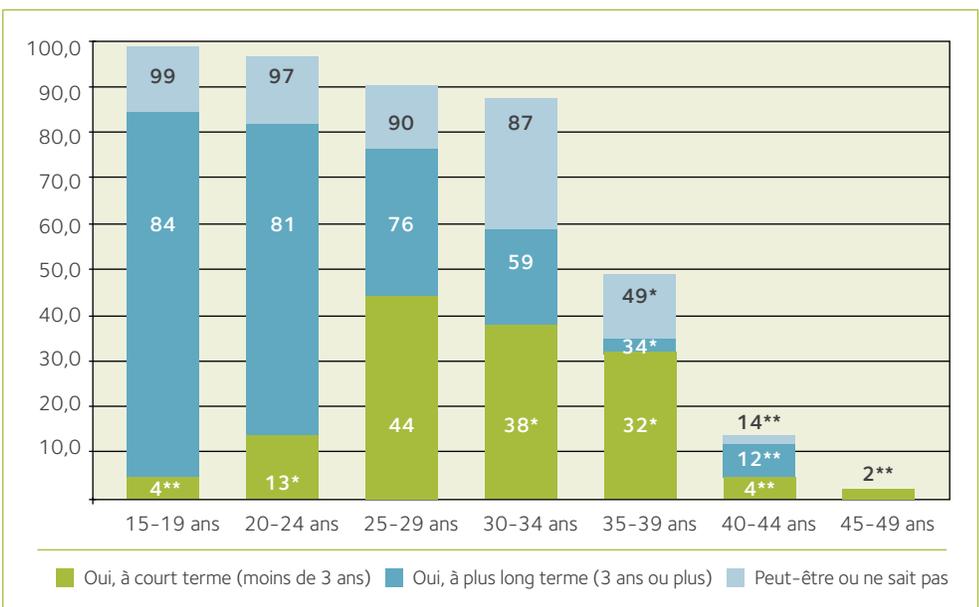
Selon les données analysées, un peu plus d'une Québécoise sur sept âgée de 15 à 49 ans envisage d'avoir un enfant à court terme, c'est-à-dire dans un délai inférieur à trois ans. Cela représente près de 300 000 femmes qui, en 2011, expriment le « projet ferme » d'avoir un enfant. Un peu moins du quart entrevoit plutôt d'avoir un enfant à plus long terme, tandis qu'environ le dixième expriment un

désir flou. Enfin, environ la moitié des Québécoises n'expriment pas de désir d'enfant. On peut par ailleurs faire ressortir un certain nombre d'autres illustrations intéressantes de cette typologie des intentions de fécondité en observant plus finement les désirs et projets d'enfants des femmes selon l'âge et la situation parentale.

Les intentions de fécondité des femmes sans enfant

La figure 1, par l'examen du cumul des intentions de fécondité selon le délai envisagé et le groupe d'âge des femmes, permet de constater d'abord que le désir d'enfant est bien présent chez la plupart des jeunes femmes encore sans enfant au Québec. Ainsi se manifeste-t-il chez 80 à 85 % des femmes de 15 à 24 ans, auxquelles s'ajoutent celles,

FIGURE 1 : CUMUL DES INTENTIONS DE FÉCONDITÉ SELON LE DÉLAI ENVISAGÉ ET LE GROUPE D'ÂGE, FEMMES SANS ENFANT ÂGÉES DE 15 À 49 ANS, QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille.

* Coefficient de variation entre 16 % et 33 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

encore hésitantes, qui répondent « peut-être » ou « ne sait pas », laissant très peu de place à l'absence de désir d'enfant.

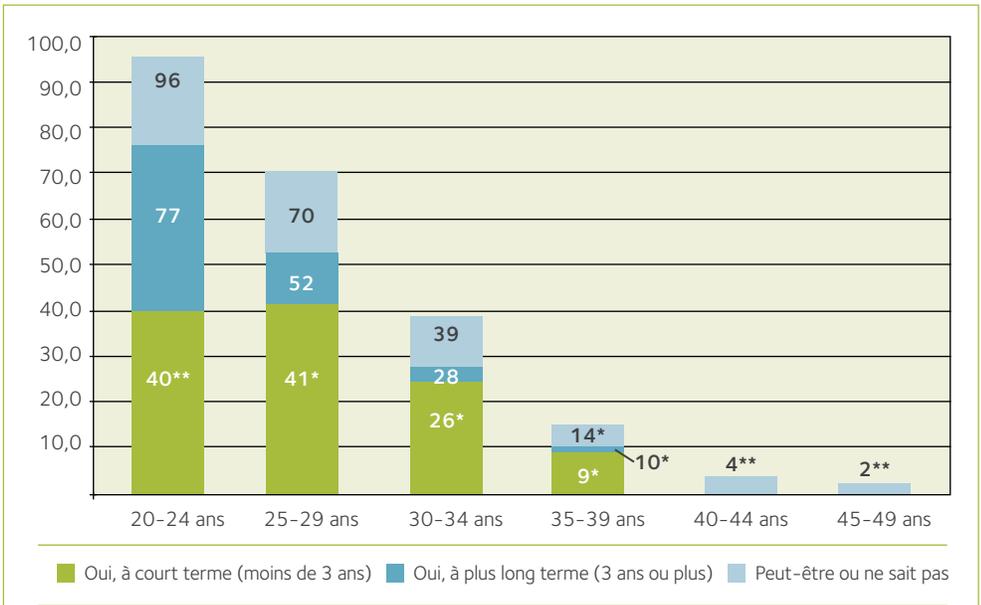
Au Québec, même si la majorité des jeunes femmes sans enfant en désire un, ce désir n'est ni concret ni clair pour toutes, bien au contraire. Ainsi, le désir d'enfant reste assez vague pour une grande majorité des jeunes femmes sans enfant âgées de 15 à 24 ans, alors que moins d'une femme sur sept de ce groupe d'âge formule à cet égard un projet de court terme (moins de trois ans). La difficulté des plus jeunes à se projeter dans la formation de la famille est sans doute appréhendée ici, probablement parce qu'elles s'investissent prioritairement dans d'autres projets (études, investissement professionnel, projet conjugal, etc.). Nous y reviendrons plus loin.

Alors qu'ils restent flous aux jeunes âges, en revanche, les projets fermes sont beaucoup plus nombreux à des âges plus avancés. Ainsi, un peu moins de la moitié (44 %) des désirs d'enfant des femmes sans enfant âgées de 25 à 29 ans sont de court terme, tandis qu'un peu moins de 40 % le sont pour les femmes sans enfant ayant entre 30 et 34 ans.

Les intentions de fécondité des mères

L'observation combinée des intentions de fécondité des femmes sans enfant (figure 1) et des mères (figure 2) permet de voir que les désirs et projets d'enfants s'ajustent fortement aux réalisations au cours du cycle de vie familiale. Jusqu'à l'âge de 35 ans, les femmes sans enfant sont très nombreuses à en souhaiter, alors que les intentions d'en avoir un autre sont déjà fortement réduites chez les mères dès la vingtaine.

FIGURE 2 : CUMUL DES INTENTIONS DE FÉCONDITÉ SELON LE DÉLAI ENVISAGÉ ET LE GROUPE D'ÂGE, MÈRES ÂGÉES DE 20 À 49 ANS¹, QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille.

¹ Les données concernant le groupe d'âge des mères de 15 à 19 ans sont trop peu fiables pour être publiées.
 * Coefficient de variation entre 16 % et 33 %; interpréter avec prudence.
 ** Coefficient de variation supérieur à 33 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Toutefois, les mères paraissent moins souvent confrontées à l'indécision entourant un nouveau projet d'enfant, que celles qui n'en ont pas encore. En effet, elles expriment plus fréquemment entre 20 et 35 ans leur intention d'avoir un enfant à court terme. Cette plus faible indécision résulte sans doute, selon Charton (2009), d'enjeux sociaux et psychologiques différents, associés à un deuxième enfant ou plus, et à une meilleure connais-

sance des difficultés et des joies vécues à la naissance d'un enfant.

Le déclin du désir d'enfant se poursuit avec l'avancée en âge pour les mères. Au-delà de 40 ans, le désir d'enfant devient très faible, puisque la presque totalité, soit entre 96 % et 98 %, déclarent ne plus vouloir d'enfant. La même tendance peut être observée pour ce qui est des femmes sans enfant.

2. Les conditions préalables au projet d'enfant

Bien que l'âge et la situation parentale soient sans conteste des éléments déterminants dans l'expression des intentions de fécondité, d'autres facteurs peuvent avoir une incidence à l'égard de ces dernières. Si l'on écarte les difficultés physiologiques de procréation, la majorité des individus définissent un certain nombre de conditions nécessaires à la réalisation de leur désir d'enfant. Les travaux de Hobcraft et Kiernan (1995, dans Régnier-Loilier et Solaz, 2010) en ont identifié cinq

semblant se trouver dans tous les pays européens. La première est la nécessité que l'enfant naisse au sein d'un couple vivant ensemble. Les quatre autres présentes dans la plupart des pays européens sont le fait de disposer d'un logement indépendant, d'avoir terminé ses études, d'être titulaire d'un emploi stable et d'avoir un sentiment général de sécurité. Ces conditions apparaissent comme des possibles en vue de la réalisation du désir d'enfant. Par contre, selon Dandurand et ses

collègues (1997), l'absence d'une ou plusieurs de ces conditions peut également être vue comme autant d'obstacles à surmonter.

Dans quelle mesure ces conditions sont-elles déterminantes de l'émergence du désir et du projet d'enfant dans le contexte actuel québécois? Les données de l'Enquête sociale générale de 2011 permettent d'étudier ces conditions en lien avec l'intention d'avoir un enfant dans un délai inférieur à trois ans pour

les Québécoises âgées de 20 à 39 ans⁴, à l'exception du sentiment général de sécurité⁵.

Le tableau 1 présente la distribution des femmes, qu'elles soient sans enfant ou mères, ayant exprimé l'intention d'avoir un enfant dans un court délai ou non, en fonction de diverses caractéristiques liées à leur situation conjugale, leur situation résidentielle et leur activité principale (travail ou études). En ce qui a trait à la situation conjugale d'abord, on constate que les femmes n'ayant pas de projet d'enfant sont un peu plus de quatre fois plus nombreuses à être seules que celles qui envisagent d'avoir un enfant à court terme, soit 45 % contre 10 %. Les femmes qui souhaitent avoir un enfant dans un avenir rapproché sont donc proportionnellement plus nombreuses à vivre en couple que celles ne le souhaitant pas, ceci réaffirmant l'importance d'avoir un conjoint comme condition préalable au projet d'enfant. Il est tout de même intéressant d'observer qu'un certain nombre de femmes sans conjoint expriment l'intention d'avoir des enfants à court terme, ce même si la proportion qui les concerne est relativement faible.

Par ailleurs, on observe que les femmes ayant un projet d'enfant vivent beaucoup plus fréquemment en union libre que leurs homologues ne désirant pas d'enfant à court terme (61 % contre 31 %), alors qu'aucune différence statistiquement significative entre les deux groupes n'est notée concernant les femmes mariées. Pour expliquer l'absence de différence dans ce dernier cas comparativement à ce que l'on observe chez les femmes en union libre, on peut penser que ce n'est pas en soi le fait d'être marié ou de vivre en union libre qui influence l'intention d'avoir un enfant, mais plutôt le fait que les femmes mariées se distinguent des femmes en union libre par un âge plus élevé et par un plus grand nombre d'entre elles ayant déjà vécu l'expérience de la maternité (données non présentées); ces facteurs ont tendance, comme nous l'avons vu précédemment, à réduire l'expression d'un désir ou d'un projet d'enfant.

Du côté de la situation résidentielle, on note qu'une très faible part de femmes ayant exprimé un désir d'enfant à court terme résident au domicile parental (4 %). En

TABLEAU 1 : RÉPARTITION DES QUÉBÉCOISES ÂGÉES DE 20 À 39 ANS AYANT INDIQUÉ OU NON L'INTENTION D'AVOIR UN ENFANT À COURT TERME (MOINS DE TROIS ANS), SELON DIVERSES CARACTÉRISTIQUES, QUÉBEC, 2011

| CARACTÉRISTIQUES | Intention d'avoir un enfant à court terme | |
|-------------------------------|---|---------------------|
| | N'a pas l'intention | A l'intention |
| | % | |
| | 100,0 | 100,0 |
| Situation conjugale | | |
| Seule | 45,0 | 10,0 ^{**a} |
| En couple - mariée | 23,6 | 28,9 |
| En couple - union libre | 31,4 | 61,1 ^a |
| Situation domiciliaire | | |
| Au domicile parental | 23,9 | 4,3 ^{**a} |
| Propriétaire | 42,7 | 66,3 ^a |
| Locataire | 33,4 | 29,7 |
| Activité principale | | |
| En emploi | 59,3 | 74,5 ^a |
| Aux études | 26,2 | 12,8 [*] |
| Ni en emploi, ni aux études | 14,5 | 12,8 [*] |
| Population estimée | 702 693 | 260 296 |

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille.

* Coefficient de variation entre 16 % et 33 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Note: Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même ligne au seuil de 0,05.

comparaison, les femmes qui déclarent résider chez leurs parents sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses parmi celles qui n'ont pas communiqué l'intention d'avoir un enfant à court terme (24 %). Ainsi, le fait de ne plus vivre au domicile parental est associé à l'expression d'un désir d'enfant ferme plus largement signifié. En examinant les autres situations résidentielles, on constate aussi que les femmes qui sont propriétaires de leur domicile sont plus présentes parmi celles ayant exprimé le souhait de concrétiser leur désir d'enfant au cours des trois prochaines années. En effet, ces femmes vivent en majorité dans une résidence dont elles sont propriétaires (66 %), comparativement à 43 % des femmes qui n'ont pas communiqué leur intention d'avoir un enfant à court terme.

En examinant finalement l'activité principale des femmes, on note que, parmi celles ayant exprimé l'intention d'avoir un enfant à court terme, les trois quarts occupaient un emploi (75 %). Les autres étaient dans des proportions égales aux études (13 %) ou ni en emploi ni aux études (13 %). En comparaison, parmi les femmes n'ayant pas exprimé le désir d'avoir un enfant dans un délai inférieur à trois ans, 60 % étaient en emploi, 26 % aux études et 15 % ni en emploi ni aux études. Ainsi, occuper un emploi s'avère être plus répandu chez les femmes qui souhaitent avoir un enfant à brève échéance en comparaison des autres. Inversement, les études touchent une proportion moins élevée de femmes qui expriment ce désir que de celles qui ne l'expriment pas.

⁴ Les femmes de moins de 20 ans et celles de 40 ans et plus ont été exclues de l'analyse compte tenu de la quasi-absence de projet d'enfant rapporté à ces âges.

⁵ Aucune information au sujet du sentiment de sécurité n'a été recueillie dans l'enquête à la source des analyses réalisées dans le présent bulletin.

Les projets de fécondité des femmes sont fortement liés à l'âge, au fait d'être déjà mère, à la conjugalité et à la situation résidentielle

On l'a constaté, il existe des différences mesurables entre les femmes ayant l'intention d'avoir un enfant à court terme et celles n'en ayant pas. Toutefois, est-ce qu'un des facteurs décrits plus haut aurait une plus grande incidence sur l'expression de projets d'enfants des femmes lorsqu'on tient compte des effets des autres facteurs? À l'aide d'un modèle de régression logistique et de la série de caractéristiques reflétant les conditions possibles ou les obstacles recensés plus haut, il est possible d'estimer la probabilité qu'une femme ait l'intention d'avoir un enfant dans un délai inférieur à trois ans (pour plus de détails, voir l'encadré « Précisions méthodologiques »). Les résultats du modèle montrent que parmi les facteurs précités, quelques-uns sont effectivement associés à des probabilités plus élevées, ou plus faibles, d'exprimer un projet ferme d'enfant.

D'abord, le fait d'appartenir à certains groupes d'âge fait varier la probabilité d'exprimer l'intention d'avoir un enfant à court terme, par rapport aux femmes âgées de 20 à 24 ans. Par exemple, on remarque au tableau 2 une probabilité plus élevée chez les 25 à 29 ans; cependant, l'écart entre les deux groupes n'est pas significatif sur le plan statistique. Le seul sous-groupe pour lequel un écart significatif est observé est celui des femmes âgées de 35 à 39 ans; celles-ci ont en effet de trois à quatre fois moins de chances d'exprimer des intentions de fécondité à court terme, par rapport à celles ayant de 20 à 24 ans.

Si l'on observe cette fois la probabilité d'exprimer cette intention chez les femmes selon qu'elles sont déjà mères ou non, on note que le fait de ne pas avoir d'enfant est, entre toutes les caractéristiques observées, celle qui augmente le plus les probabilités d'exprimer des intentions de fécondité fermes. En effet, la probabilité est au moins deux fois plus élevée chez les femmes qui n'ont pas encore d'enfant, par rapport à celles qui sont déjà mères, lorsque toutes les autres variables sont considérées.

En lien avec la situation conjugale, on remarque au tableau 2 que les chances que les femmes

vivant en couple expriment l'intention d'avoir un enfant au cours des trois prochaines années ne sont pas différentes selon qu'elles vivent en union libre plutôt que mariées, le faible écart observé n'étant pas significatif. Soulignons cependant la probabilité près de sept fois moins élevée de désirer un enfant à court terme chez les femmes qui ne sont pas en couple, comparativement à celles qui sont mariées.



Du côté de la situation résidentielle, on constate que les femmes qui sont propriétaires de leur logement ont près de deux fois plus de chances d'exprimer des intentions fermes de fécondité, par rapport à celles qui sont locataires, tous facteurs étant égaux par ailleurs. Ce résultat rejoint ceux d'études antérieures qui confirment le rôle déterminant de la propriété dans le processus de fécondité (Laplanche, Morency et Street, 2010). La probabilité observée au tableau 2 concernant les femmes qui vivent au domicile parental est quant à elle moins élevée que chez celles qui sont locataires; cependant, l'écart entre les probabilités n'est pas significatif sur le plan statistique.

Finalement, en ce qui a trait à l'activité principale, occuper un emploi, ou n'être ni en emploi ni aux études, ne sont pas des situations associées à des probabilités plus élevées d'exprimer des intentions de fécondité à court terme comparativement au fait de déclarer les études comme principale occupation. On observe des différences au tableau 2, mais elles ne sont pas statistiquement significatives. Il s'agit de résultats surprenants, puisque les études antérieures portant sur les déterminants de la fécondité⁶ montrent assez unanimement que le statut

TABLEAU 2 : RAPPORT DES COTES DE PROBABILITÉ QU'UNE FEMME ÂGÉE DE 20 À 39 ANS AIT L'INTENTION D'AVOIR UN ENFANT DANS UN DÉLAI INFÉRIEUR À TROIS ANS

| RAPPORT DE COTES ¹ | |
|-------------------------------|---------|
| Groupe d'âge | |
| 20-24 ans | 1,00 |
| 25-29 ans | 1,54 |
| 30-34 ans | 0,76 |
| 35-39 ans | 0,28* |
| Enfants | |
| Pas encore d'enfant | 2,15* |
| Déjà mère | 1,00 |
| Situation conjugale | |
| Seul | 0,14*** |
| En couple - marié | 1,00 |
| En couple - union libre | 0,96 |
| Situation domiciliaire | |
| Propriétaire | 1,76† |
| Locataire | 1,00 |
| Au domicile parental | 0,47 |
| Activité principale | |
| En emploi | 1,50 |
| Aux études | 1,00 |
| Ni en emploi ni aux études | 0,90 |

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille.

1. Un rapport de cotes supérieur à 1 indique que le fait de détenir la caractéristique (par rapport à celle de référence) augmente la probabilité d'exprimer l'intention d'avoir un enfant dans un court délai, comparativement à la probabilité de ne pas être dans cette situation. Un rapport de cotes inférieur à 1 indique que le fait de la détenir diminue cette probabilité comparative.

Niveau de signification statistique: *** p < 0,001 **p < 0,01 * p < 0,05 † p < 0,1 (tendance)

d'étudiant a tendance à réduire l'expression d'un désir d'enfant ou le risque d'arrivée d'un enfant chez les femmes comparativement au fait d'occuper un emploi, les femmes souhaitant généralement d'abord s'investir dans leurs études avant de former une famille (Charton, 2009).

⁶ Pour une revue de la littérature à ce sujet, voir Balbo, Billari et Mills, 2012.

3. Le nombre total d'enfants envisagés

L'Enquête sociale générale de 2011 a également permis de mesurer le nombre d'enfants que les Québécoises en âge d'avoir des enfants ont déjà mis au monde, et le nombre supplémentaire qu'elles ont l'intention d'avoir au cours de leur vie. L'addition de ces deux valeurs donne ce que l'on appelle la descendance finale prévue, c'est-à-dire le nombre d'enfants biologiques qu'une personne prévoit avoir au cours de sa vie. Ce type d'information a été obtenu dans plusieurs enquêtes sur la fécondité réalisées à divers intervalles depuis le début des années 1970 au Québec. La valeur prédictive d'une telle donnée n'est pas sans faille, mais elle constitue selon certains une bonne indication, à un niveau agrégé, de ce que les personnes pensent qu'elles vont faire et permet de jeter

un éclairage complémentaire sur le processus de planification familiale (Edmonston, Lee et Wu, 2010; Beaujouan et Toulemon, 2016).

Un peu plus de deux enfants souhaités en moyenne

La figure 3 présente, pour divers groupes d'âge et selon le nombre d'enfants envisagés, la descendance finale prévue par les femmes de 15 à 49 ans en 2011. En moyenne, ces dernières ont l'intention d'avoir 2,1 enfants au cours de leur vie. Signalons à cet égard que depuis les années 1980, les intentions de fécondité déclarées lors des enquêtes sont très proches de celles observées en 2011, lesquelles ont oscillé légèrement (entre 2,05 et 2,15) autour du seuil jugé nécessaire pour assurer le renouvellement des générations

(Lapierre-Adamcyk et Lussier, 2003). Il y aurait donc une relative stabilité d'ensemble dans les intentions exprimées d'une décennie à l'autre.

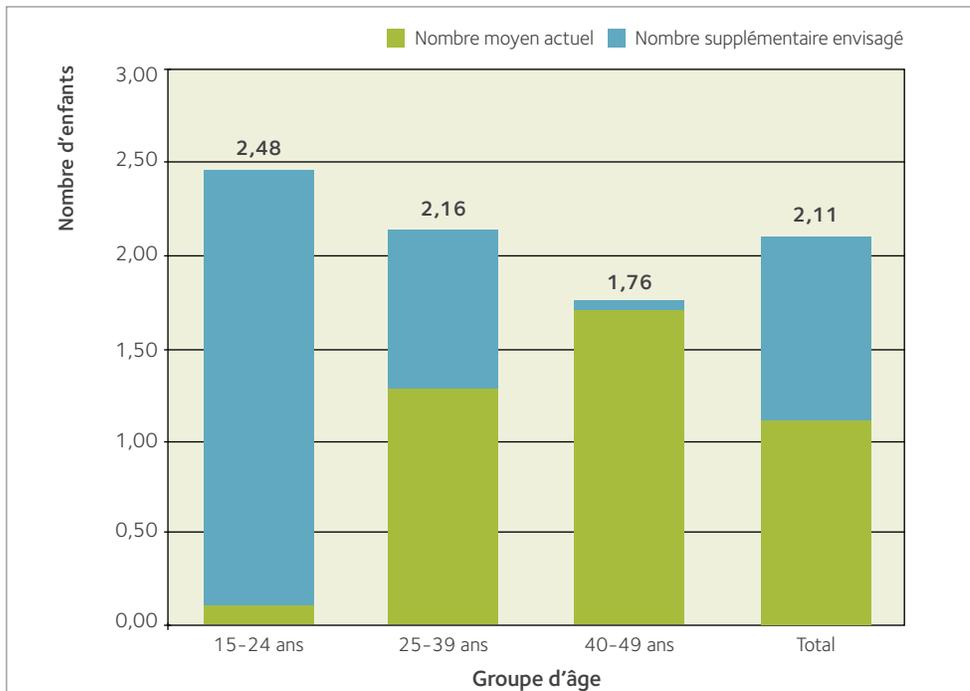
Par ailleurs, en observant à l'échelle internationale de telles valeurs équivalentes ou supérieures au seuil jugé nécessaire pour assurer le renouvellement des générations – de l'ordre de 2,1 enfants par femme dans les pays développés –, plusieurs chercheurs (Bongaarts, 2001; Goldstein, Lutz et Testa, 2003; Hagewen et Morgan, 2005) ont avancé que la sous-fécondité persistante observée dans la grande majorité des pays occidentaux pourrait disparaître si les intentions de fécondité déclarées se réalisaient telles que projetées (voir l'encadré « Comparer le Québec »). Un tel objectif a d'ailleurs été avancé dans de nombreux pays pour justifier la mise en œuvre ou le développement de diverses mesures de politiques familiales, particulièrement dans les pays européens (Gauthier et Prioux, 2010; Nations Unies, 2013).

Des intentions qui se réduisent au fil de l'avancement en âge

À la figure 3, on observe par ailleurs un résultat à première vue un peu surprenant : le nombre moyen d'enfants prévus est plus élevé chez les femmes plus jeunes que chez les plus âgées. En moyenne, les femmes âgées de 15 à 24 ans ont l'intention d'avoir près de 2,5 enfants, alors que celles ayant entre 40 et 49 ans ont en moyenne l'intention d'avoir environ 1,8 enfant. On constate également que plus les personnes interrogées sont proches de l'âge de la fin de la vie fertile, plus le pronostic est proche de la réalité, les enfants supplémentaires prévus devenant rares.

Cette tendance selon l'âge a été observée assez systématiquement dans les précédentes enquêtes réalisées au Québec. Elle tient au fait que les intentions de fécondité tendent à se réduire au fur et à mesure que les jeunes sont confrontés avec la réalité et les responsabilités que représente le fait d'avoir un enfant. Cet ajustement des intentions face aux contraintes réelles est un processus normal. Mais il témoigne en même temps, selon Lapierre-Adamcyk et Lussier (2003), de l'existence de difficultés qui relèvent sans doute en partie de la façon dont la société soutient, ou plutôt ne soutient pas, les aspirations familiales des jeunes.

FIGURE 3 : DESCENDANCE RÉALISÉE ET PRÉVUE SELON LE GROUPE D'ÂGE, FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS, QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille.

* Coefficient de variation entre 16 % et 33 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

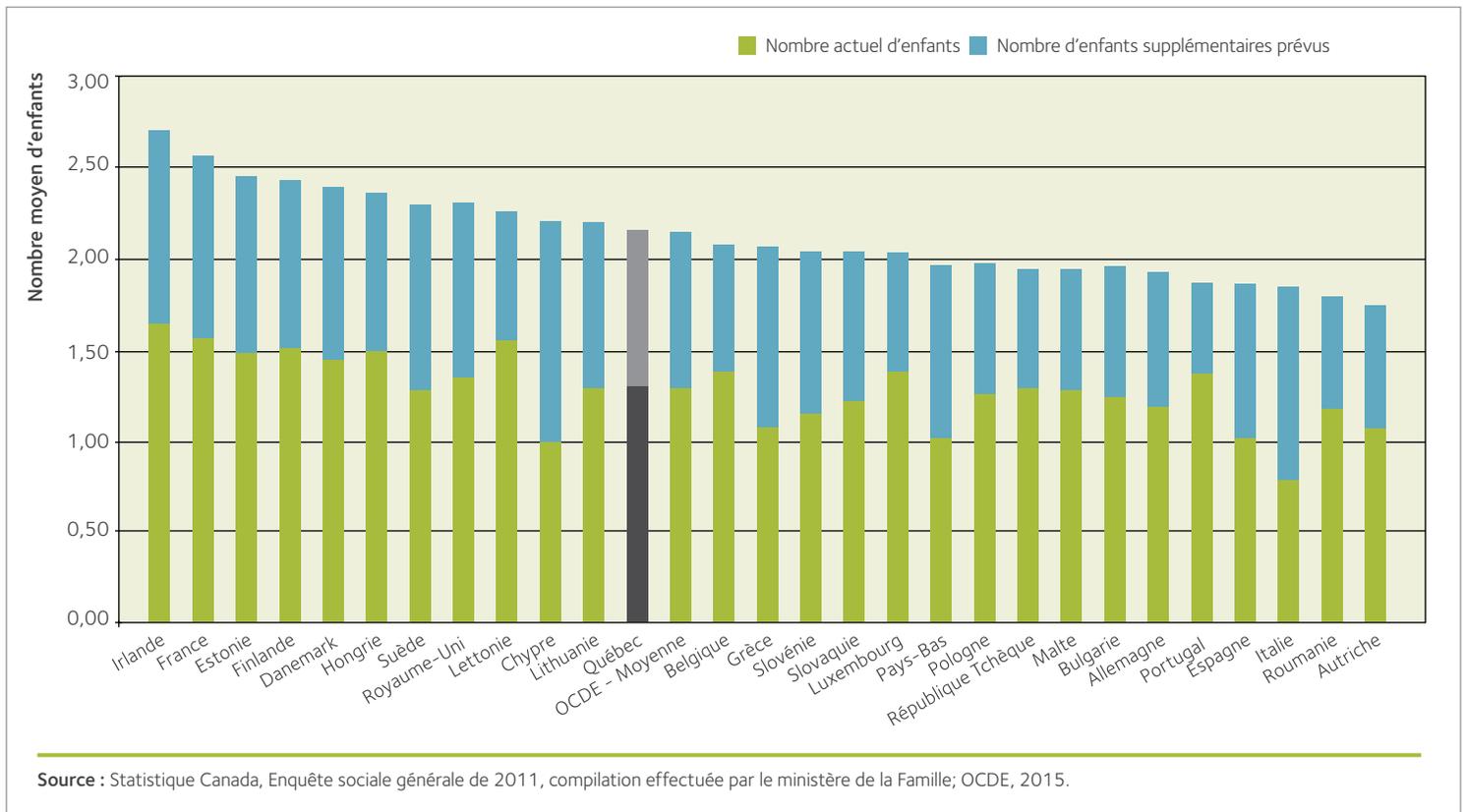
COMPARER LE QUÉBEC

Les aspirations relatives à la fécondité sont observées en Europe depuis plusieurs années à partir de différentes enquêtes. Les plus récentes données concernant le nombre moyen d'enfants prévus par les femmes âgées de 25 à 39 ans dans les pays d'Europe peuvent être comparées à celles relatives au Québec (figure 4). Selon ce que rapportent les données de l'enquête Eurobaromètre de 2011 (Testa, 2012), le nombre moyen d'enfants souhaités s'élève à 2,1 pour l'ensemble des pays européens. Le Québec se situe pour la même année à peu près dans la moyenne des pays européens, avec un nombre moyen d'enfants souhaités estimé à 2,16.

Des écarts élevés apparaissent par ailleurs entre les pays. La figure 4 montre d'abord que plusieurs pays à faible fécondité ont également

un faible nombre d'enfants souhaités. C'est le cas de l'Autriche, de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal et dans une plus faible mesure de l'Allemagne. Les auteurs de l'étude rapportent toutefois que le nombre moyen d'enfants souhaités par les femmes dans tous les pays européens demeure systématiquement plus élevé que le nombre moyen d'enfants par femme observé, ce qui pointe selon l'OCDE vers la présence de barrières à la formation ou l'agrandissement des familles (OCDE, 2015). Des niveaux d'intentions de fécondité dépassant nettement le seuil de remplacement des générations sont notamment observés en Irlande, en France, en Finlande, au Danemark, en Suède et au Royaume-Uni.

FIGURE 4 : NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PRÉVUS PAR LES FEMMES ÂGÉES DE 25 À 39 ANS, QUÉBEC ET PAYS EUROPÉENS, 2011



La famille de deux enfants, aspiration la plus commune

La figure 5 présente quant à elle la distribution de ces femmes selon le nombre d'enfants qu'elles ont l'intention d'avoir au cours de leur vie. Tous âges confondus (partie droite de la figure), on note d'abord qu'une faible proportion (9 %) de l'ensemble des femmes ne prévoient avoir aucun enfant et qu'à l'opposé, presque le tiers (32 %) en prévoient trois ou plus. Le nombre désiré se concentre largement sur deux enfants chez les Québécoises (48 %). La référence symbolique à une famille comptant au moins deux enfants semble persister au Québec et assez rares sont les femmes qui n'en souhaitent qu'un seul (11 %).

La distribution des femmes selon le nombre d'enfants qu'elles ont l'intention d'avoir au cours de leur vie varie de façon marquée en fonction de leur âge (partie gauche de la figure 5). Pour ce qui est des plus âgées, les intentions de fécondité sont en très grande partie réalisées comme l'a montré la figure 3. On remarque d'abord que la proportion (19 %) d'entre elles qui n'ont pas l'intention d'avoir un enfant est plus forte que chez les groupes plus jeunes. Cette proportion risque d'être en réalité un peu plus élevée si l'on en croit les données de l'état civil québécois qui établissent à environ 23 % la part de femmes des dernières générations qui sont arrivées au terme de leur vie reproductive sans enfant. Ces données, les plus récentes disponibles, concernent des générations de femmes nées au début des années 1960, qui avaient entre 46 et 49 ans en 2011 (Institut de la statistique du Québec, 2016).

Pour ce qui est des femmes âgées de 25 à 39 ans, environ 6 % croient rester sans enfant, et un peu plus de 30 % envisagent d'avoir trois enfants ou plus. En majorité (51 %), les femmes de ce groupe d'âge envisagent d'avoir deux enfants. À titre de comparaison, les Québécoises un peu plus âgées, c'est-à-dire nées autour de 1970 et âgées d'un peu plus de 40 ans en 2011, devraient être de 16 % à ne pas avoir eu d'enfant, une fois l'âge de fin de vie féconde atteint (en pratique à 50 ans), alors qu'un peu plus de 20 % d'entre elles devraient avoir eu trois enfants ou plus (Institut de la statistique du Québec, 2016). Les tendances récentes de la fécondité dans

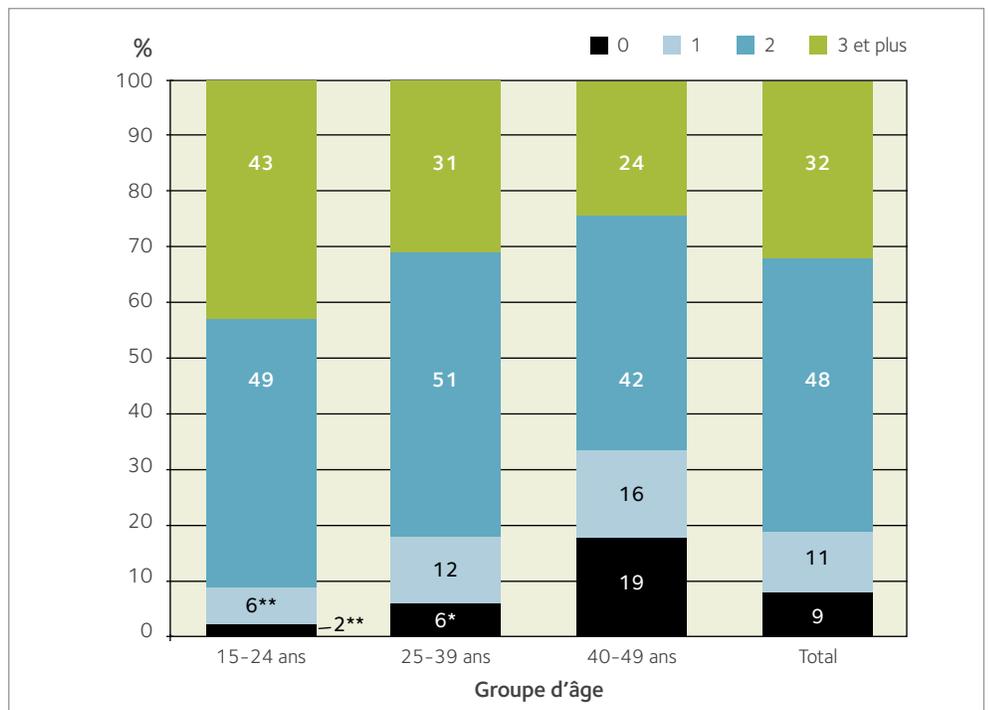
les générations laissent donc croire que les projets et désirs d'enfants des femmes âgées de 25 à 39 ans en 2011 ne devraient pas se réaliser complètement.

Enfin, chez les plus jeunes, les femmes sont très nombreuses (98 %) à désirer être mère un jour. Souvent avant même d'avoir amorcé leur vie conjugale, les jeunes femmes désirent en grand nombre devenir mères et se voient même dans plus de quatre cas sur dix avoir trois enfants ou plus. Dans l'ensemble, ces résultats laissent à penser qu'avant 25 ans, les femmes formulent leurs intentions sans tenir compte du contexte et d'autres circonstances qui influencent, positivement ou négativement, les projets de vie en général et de fécondité en particulier. Leur inexpérience de la vie justifie sans doute cette attitude, et c'est



probablement aussi ce qui explique en partie les ajustements constants des intentions de fécondité tout au long de la vie reproductive.

FIGURE 5 : DISTRIBUTION DES FEMMES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS PRÉVUS ET LE GROUPE D'ÂGE, FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS, QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2011, compilation effectuée par le ministère de la Famille.

* Coefficient de variation entre 16 % et 33 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 33 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

En résumé

Concernant le désir d'enfant...

- Dans la presque totalité des cas (98 %), les jeunes Québécoises âgées de 15 à 24 ans ont l'intention d'avoir au moins un enfant au cours de leur vie.
- Le désir d'enfant décline avec l'âge. Au-delà de 40 ans, ce dernier devient très faible, puisque la très grande majorité des femmes sans enfant et des mères, soit entre 96 % et 98 %, déclarent ne plus vouloir d'enfant.

Pour ce qui est du délai envisagé pour concrétiser ce désir...

- En 2011, un peu plus d'une Québécoise sur sept âgée de 15 à 49 ans a l'intention d'avoir un enfant à court terme, c'est-à-dire dans un délai de moins de trois ans. Cela représente près de 300 000 femmes.
- Les femmes sans enfant et les mères âgées de 25 à 29 ans ont l'intention d'avoir un enfant (ou un de plus) à court terme dans environ quatre cas sur dix.
- Parmi les femmes sans enfant âgées de 15 à 24 ans, moins d'une sur sept formule le projet d'avoir un enfant à court terme (moins de trois ans).

En ce qui a trait aux conditions préalables au projet d'enfant...

- Parmi les femmes âgées de 20 à 39 ans, celles qui sont propriétaires de leur logement et celles sans enfant ont des probabilités plus élevées d'exprimer des intentions de fécondité de court terme (moins de trois ans).
- À l'inverse, celles qui sont seules ou âgées de 35 ans et plus ont moins de chances de formuler le projet d'avoir un enfant (ou un de plus) d'ici les trois ans.

Concernant le nombre d'enfants envisagés...

- Globalement, les femmes indiquent qu'elles souhaiteraient avoir 2,1 enfants au cours de leur existence. Les intentions rapportées sont toutefois plus grandes chez les jeunes âgées de 15 à 24 ans (2,5 enfants) que chez les plus âgées, soit celles ayant entre 40 et 49 ans (1,8 enfant).
- Une femme sur dix n'exprime pas le souhait de devenir mère un jour (9 %).
- Souhaiter n'avoir qu'un enfant est un phénomène assez rare; il est exprimé par 11 % des femmes âgées de 15 à 49 ans. Une majorité de femmes indiquent plutôt qu'elles désirent avoir deux enfants (48 %) ou trois enfants ou plus (32 %).
- Le souhait d'avoir trois enfants ou plus est exprimé par 43 % des jeunes femmes (âgées de 15 à 24 ans), comparativement à 24 % de celles dans la quarantaine.



Bibliographie

- BALBO, Nicoletta, Francesco BILLARI et Melinda MILLS (2012). "Fertility in Advanced Societies: A review of research", *European Journal of Population*, volume 29, numéro 1, p. 1-38.
- BEAUJOT, Roderic (2004). *Retardement des transitions de vie : tendances et conséquences*. Ottawa, Institut Vanier de la famille, 53 p.
- BEAUJOUAN, Éva, et Laurent TOULEMON (2016). "When a poor index becomes a good proxy: On the predictive value of individual preferences at the cohort macro-level", Communication présentée au congrès de la European Population Association 2016, Mainz (Allemagne), 37 p.
- BONGAARTS, John (2001). "Fertility and Reproductive Preferences in Post-Transitional Societies", *Population and Development Review*, volume 27, Supplement: Global Fertility Transition, p. 260-281.
- CHARTON, Laurence (2009). « Du désir d'enfant à la première et deuxième naissance », dans Arnaud RÉGNIER-LOILIER. *Portraits de famille – L'enquête Études des relations familiales et intergénérationnelles*, Paris, Les éditions de l'INED, p. 365-396.
- CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE (2007). *Oui, passionnément, à la folie! Le désir d'enfant chez les jeunes*. Québec, Conseil permanent de la jeunesse, 96 p.
- DANDURAND, Renée-B., Léon BERNIER, Denise LEMIEUX et Germain DULAC (1997). *Le désir d'enfant : du projet à la réalisation – texte synthèse du rapport de recherche*, Montréal, Institut national de la recherche scientifique – Culture et société, 42 p.
- EDMONSTON, Barry, Sharon LEE et Zheng WU (2010). "Fertility intentions in Canada: Change or No Change?", *Canadian Studies in Population*, volume 37, numéro 3-4, p. 297-337.
- GAUTHIER, Hervé, et France PRIOUX (2010). « Politique familiale et fécondité : des liens à explorer », *Santé, Société et Solidarité*, numéro 2, p. 5-11.
- GOLDSTEIN, Joshua, Wolfgang LUTZ et Maria Rita TESTA (2003). "The emergence of sub-replacement family size ideals in Europe", *Population Research and Policy Review*, volume 22, p. 479-496.
- HAGEWEN, Kellie, et Philip MORGAN (2005). "Intended and Ideal Family Size in the United States, 1970-2002", *Population and Development Review*, volume 31, numéro 3, p. 507-527.
- HENRIPIN, Jacques, et Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK (1974). *La fin de la revanche des berceaux : Qu'en pensent les Québécoises?*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 164 p.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2016). *Tableau Descendance dans les générations à divers anniversaires selon le rang de naissance, Québec*. [En ligne] <http://www.stat.gouv.qc.ca/docs-hmi/statistiques/population-demographie/naissance-fecondite/417.htm> (consulté le 3 mars 2017).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2016). *Le bilan démographique du Québec : édition 2016*, Gouvernement du Québec, 171 p.
- LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne (1982). *Les aspirations des Québécois en matière de fécondité*. Montréal. Département de démographie de l'Université de Montréal, 104 p.
- LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne, et Germain BINGOLY-LIWORO (2003). *Attitudes à l'égard de la famille et projets de fécondité au Québec*. Montréal, Centre interuniversitaire d'études démographiques, 63 p.
- LAPIERRE-ADAMCYK, Évelyne, et Marie-Hélène LUSSIER (2003). « De la forte fécondité à la fécondité désirée », dans Victor PICHÉ et Céline LE BOURDAIS. *La démographie québécoise : Enjeux du XXI^e siècle*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 66-109.
- LAPLANTE, Benoît, Jean-Dominique MORENCY et Maria Constanza STREET (2010). « L'action publique et la fécondité – Aperçu d'une étude empirique du processus qui régit la première naissance au Canada », *Santé, Société et Solidarité*, numéro 2, p. 75-84.
- LÉRIDON, Henri (2015). « Théories de la fécondité : des démographes sous influence? », dans Henri LÉRIDON. *Les théories de la fécondité*, Paris, Les éditions de l'INED, p. 9-47.
- LUTZ, Wolfgang, et Vegard SKIRBEKK (2005). "Policies Addressing the Tempo Effect in Low-Fertility Countries", *Population and Development Review*, volume 31, numéro 4, p. 699-720.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2015). Tableau et annexe - "Ideal and actual number of children", Base de données de l'OCDE sur la famille, [En ligne] https://www.oecd.org/els/family/SF_2_2-Ideal-actual-number-children.pdf (consulté le 3 mars 2017).
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES (2013). *World Population Policies 2013*, New York, Organisation des Nations Unies, Division de la population, 537 p.
- PHILIPPOV, Dimiter (2008). "Are fertility intentions a relevant measure for policy purposes?", Communication présentée au congrès How generations and gender shape demographic change du Generations and Gender Programme, Genève, 14-16 mai 2008, 14 p.
- PHILIPPOV, Dimiter, Olivier THÉVENON, Jane KLOBAS, Laura BERNARDI et Aart LIEFBROER (2009). "Reproductive Decision-Making in a Macro-Micro Perspective (REPRO) – State-of-the-Art Review", *European Demographic Research Paper*, No. 1, Vienna Institute of Demography, Austrian Academy of Science, 99 p.
- RÉGNIER-LOILIER, Arnaud, et Anne SOLAZ (2010). « La décision d'avoir un enfant : une liberté sous contraintes », *Politiques sociales et familiales*, numéro 100, p. 61-77.
- SPEDEK, Zsolt, et Balazs KAPITANY (2009). "How are Time-Dependant Childbearing Intentions realized? Realization, postponement, Abandonment, Bringing Forward", *European Journal of Population*, volume 25, numéro 4, p. 503-523.
- TESTA, Maria Rita (2012). "Family sizes in Europe: evidence from the 2011 Eurobarometer survey", *European Demographic Research Paper*, No. 2, Vienna Institute of Demography, Austrian Academy of Science, 100 p.
- TESTA, Maria Rita, et Laurent TOULEMON (2006). "Family Formation in France: Individual Preferences and Subsequent Outcomes", *Vienne Yearbook of Population Research*, 2006, p. 41-75.

DONNÉES DISPONIBLES SUR DEMANDE

D'autres données sont disponibles sur demande. Faites votre commande à l'adresse de courriel suivante : quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca.

Cette publication a été préparée par la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Direction générale des politiques, ministère de la Famille. Vous pouvez envoyer vos commentaires sur cette publication à l'adresse quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca.

PRODUCTION ET RÉDACTION : Philippe Pacaut, avec la collaboration de Joanie Migneault

COORDINATION – BULLETINS QUELLE FAMILLE? : Joanie Migneault et Kevin Rousseau

RELECTURE : Kevin Rousseau

ADAPTATION GRAPHIQUE ET ÉDITION : Direction des communications du ministère de la Famille

Nous remercions Laurence Charton, professeure à l'Institut national de la recherche scientifique – Centre Urbanisation Culture Société pour ses commentaires sur la version préliminaire du texte.

ISSN : 2292-0846 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

© Gouvernement du Québec